

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 juin 2017 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19h)
MM Marcel Langlois, conseiller (19h)
Ghislain Gagnon, conseiller (19h)
Gaston Simoneau, conseiller (19h)
MME Marjolaine Vaudreuil, conseillère (19h)
Gervais Ouellette, conseiller (19h)
MME Suzanne Forestier, conseillère (19h)

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire.

Le maire, Réal Fortin fait lecture de la réflexion.

Réflexion : «Abusons du présent, laissons le futur aux rêveurs et le passé aux morts.»

2017-06-159

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Dépôt d'une lettre de commentaires du Commissaire aux plaintes suite au dépôt d'une plainte au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

Le maire, Réal Fortin demande à la directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay de faire lecture d'une lettre de commentaires reçue du Commissaire aux plaintes suite au dépôt d'une plainte au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Le maire, Réal Fortin mentionne que suite à la plainte déposée une rencontre a eu lieu avec le représentant du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et que suite à ces commentaires les correctifs ont été faits.

2017-06-160

Demande de transmission de la plainte déposée au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire à l'Unité permanente anticorruption

Considérant que suite à la lecture de la lettre de commentaires le conseiller, Gaston Simoneau propose de transmettre la plainte déposée au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire à l'Unité permanente anticorruption car selon lui il y a apparence de collusion.

Vote pour la proposition
Marcel Langlois

Vote contre la proposition
Ghislain Gagnon
Marjolaine Vaudreuil
Gervais Ouellette
Suzanne Forestier

En conséquence la proposition n'est pas adoptée.

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE MAI 2017

Rien à signaler.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE MAI 2017
La résolution numéro 2017-06-161

Considérant que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} mai 2017 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} mai 2017 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay dépose la liste des comptes du mois de mai 2017 relatif à sa délégation de pouvoir pour un montant total de 160 821.66\$. Cette liste a été remise à tous les membres du conseil.

2017-06-162

ADOPTION DES COMPTES

Fournisseur	Description	Montant
Air liquide Canada	Accessoires et pièces pour soudure	218.18 \$
Bentar	Affiche jeu d'eau	281.69 \$
Climcô service	Réparation bris chauffage salle des délibérations	220.75 \$
Coop du Pré-Vert	Achat divers	342.37 \$
Couvreurs Laplante & Fils inc.	Refait toit OTJ	4 828.95 \$
Les Entreprises Bourget inc.	Calcium	36 367.17 \$
Entreprise M.O.	10% de retenu sur la tourbe de la station d'eau potable et transport abri jeu d'eau	1 066.28 \$
Environnex	Analyses d'eau potable et usées	346.07 \$
Extincteur Victo	Recharge bonbonnes service incendie	135.56 \$
Fleurs et trouvailles de Chantal	Fleurs prompt rétablissement Mme Marjolaine Vaudreuil	83.93 \$
Gaudreau Environnement	Collecte plastique agricole de mars et avril et fosses septiques	2 440.48 \$
Go-élan	Module de jeu CPE	19 096.11 \$
Hydraulique Vigneault	Contrôle mini rouleau compacteur	177.57 \$
JE Marchand	Abri jeu d'eau	1 070.42 \$
J. Marc Laroche	Réparation luminaires de rues	616.73 \$
Jozak	Réparation ascenseur	957.00 \$
Kubota Victoriaville	Réparation tondeuse et filtre à l'huile tracteur Kubota	148.76 \$
Librairie Renaud Bray	Achat de livres bibliothèque	297.67 \$
Location d'outil Victo	Location plateforme transport abri jeu d'eau et crédit batterie ascenseur	58.76 \$
Machinerie CH	Pièce mini rouleau compacteur	4.00 \$
Maureen Martineau	Achat livres bibliothèque	147.95 \$
Partenaire 12-18	Participation journée de l'arbre	170.00 \$
Philippe Gosselin	Entretien fournaise garage	201.15 \$
Pièces d'auto Allison	Pièces tondeuse et camion à neige	414.93 \$

Planage d'asphalte Expert	Balayage de rues	1 655.64 \$
Produits Métalliques A.T.	Réparation camion #6	175.63 \$
Ramonage Hébert	Ramonage de cheminées	5 022.11 \$
La Sablière de Warwick	Location boîte pour pavage et réserve de gravier	1 020.19 \$
Les Services Mécaniques RSC	Pièces mini rouleau compacteur	85.16 \$
Société d'histoire de Drummond	Archiviste	1 431.00 \$
Symposium Chesterville	Participation Symposium Chesterville	225.00 \$
Traiteur Le Veloutin	Bouchées 5 à 7 des bénévoles	252.00 \$
Victo Freins démarreur	Pièces mini rouleau compacteur et camion #6	451.59 \$
Total		80 010.80 \$

Sur proposition de la conseillère, Marjolaine Vaudreuil, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que les comptes présentés soient acquittés pour une somme globale de 80 010.80\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RAPPORT CONSEILLERS RESPONSABLES D'UNE DOSSIER

Le conseiller Marcel Langlois

- ☞ Rien à signaler.

Le conseiller Ghislain Gagnon

- ☞ Compte-rendu de la journée verte.
- ☞ Copernic fera certains inventaires de fosses septiques.
- ☞ Subvention potentielle de MADA pour un nouveau jeu de pétanque.
- ☞ Invite les citoyens à la Fête de la St-Jean Baptiste le 24 juin prochain.

Le conseiller Gaston Simoneau

- ☞ Mise au point construction d'une serre dans la rue Simoneau;
- ☞ Questions sur différents sujets.

La conseillère Marjolaine Vaudreuil

- ☞ Rien à signaler.

Le conseiller Gervais Ouellette

- ☞ Mentionne qu'il y a des matériaux qui sont fait à partir des plastiques agricoles récupérés.

La conseillère Suzanne Forestier

- ☞ Rien à signaler.

Le maire, Réal Fortin

- ☞ Le 21 juin prochain la Municipalité de Tingwick signera une entente d'entraide incendie avec 5 autres municipalités;
- ☞ Une rencontre concernant le projet de fibre optique sera tenue mardi le 6 juin;
- ☞ La municipalité a déposé 2 demandes au Fond de développement des territoires pour l'achat d'un écran numérique et la reconstruction du pont

OPÉRATEUR DES EAUX

**Les Pompes R. Fontaine : contrat de service préventif annuel : pompes station des eaux usées : 1 051\$
La résolution numéro 2017-06-163**

Considérant que Pompes R. Fontaine propose un contrat de service préventif annuel pour les pompes des eaux usées pour la somme de 1 051\$ plus les taxes applicables;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu d'accepter le contrat proposé par les Pompes R. Fontaine au montant mentionné précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-164

Pose de tourbe parc école : 2 500\$

Considérant que l'automne passé un ensemencement avec de la graine a été effectué au parc école et que rien n'a poussé;

Considérant que le directeur de l'école demande la pose de tourbe;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Langlois, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu de demander des prix pour de l'ensemencement mécanique afin de voir la différence de coût.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-165

Installation lampadaire au DEL/solaire jeu d'eau

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par la conseillère Suzanne Forestier et résolu d'effectuer l'installation d'un lampadaire au DEL/solaire au jeu d'eau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

2017-06-166

Dérogation mineure : M. Bertrand Charland

Considérant que le lot visé est le 5 499 808 du Canton du Tingwick, situé dans la zone R-6;

Considérant que le demandeur désire :

Diminuer la superficie de son terrain actuel de 1250 m² à 1150.3 m² afin de régulariser le terrain voisin;

Considérant que le lot visé n'est pas desservi par les services;

Considérant le *Règlement de lotissement #2010-312* :

4.16 Superficie et dimensions des lots

La superficie et les dimensions minimales d'un lot sont données aux tableaux : 1, 2, 3 et 4.

TABLEAU 1

Superficie et dimensions minimales des lots non desservis (ni égout, ni aqueduc)

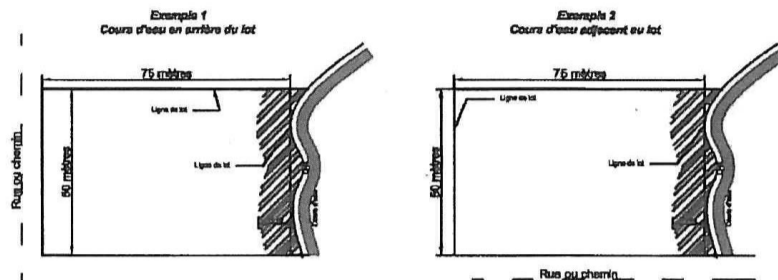
Zones	Toutes les zones
-------	------------------

Superficie minimale :	3 000 m ² ⁽¹⁾
Largeur minimale sur la ligne avant	50 m
Profondeur moyenne minimale	75 m ⁽²⁾⁽³⁾

(1) Cette superficie est de 4 000 m² lorsque le terrain est situé à moins de 100 m d'un cours d'eau ou 300 m d'un lac.

(2) La norme visée ne s'applique pas à un lotissement effectué entre la ligne des hautes eaux et une rue existante située à moins de 75 m de cette ligne des hautes eaux.

(3) La profondeur moyenne minimale s'applique seulement lorsque le terrain est situé à moins de 100 m d'un cours d'eau ou 300 m d'un lac. (Ajout règlement 2014-350)



5.3 Opérations cadastrales à des fins d'agrandissement

Malgré les dispositions relatives aux dimensions de terrain du présent règlement, une opération cadastrale peut être acceptée pour un projet d'opération cadastrale ne respectant pas les dimensions et superficies prescrites si cette opération cadastrale a pour but d'agrandir un terrain dérogatoire protégé par droits acquis. L'opération cadastrale pourra être acceptée aux conditions suivantes :

- le terrain résultant de cette opération cadastrale doit former un seul lot;
- l'agrandissement n'aura pas pour effet de rendre les terrains contigus dérogatoires ou plus dérogatoires;
- l'agrandissement permet de rencontrer les exigences en matière d'approvisionnement en eau potable et d'épuration des eaux usées des résidences isolées.

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent l'acceptation de la présente demande pour les motifs suivants :

1. La forme du terrain actuel est très irrégulière;
2. La forme du terrain fait en sorte qu'une partie du terrain est inutilisable par le propriétaire;
3. La vente d'une partie du terrain régulariserait la situation actuelle;
4. La demande ne porte pas préjudice à un voisin.

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la présente dérogation pour les motifs énumérés précédemment.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2017-06-167

Retour à 3 jours semaines pour Mme Valérie Gagné

Considérant que l'inspectrice en bâtiment, Valérie Gagné travaille présentement pour la municipalité de Tingwick 5 jours aux deux semaines;

Considérant qu'elle travaillait 6 jours aux deux semaines dans le passé;

Considérant qu'après évaluation le 6 jours aux deux semaines est nécessaire pour donner un bon service aux citoyens;

Considérant que le conseiller Gaston Simoneau mentionne son désaccord, le maire, Réal Fortin demande le vote;

Vote contre la proposition
Gaston Simoneau

Vote pour la proposition
Marcel Langlois
Ghislain Gagnon
Marjolaine Vaudreuil
Gervais Ouellette
Suzanne Forestier

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que l'inspectrice en bâtiment, Valérie Gagné revienne à son même horaire de 6 jours par 2 semaines à Tingwick.

Adoptée sur division.

2017-06-168

Avis de motion : Règlement #2017-373 relatif aux dimensions des serres privées et aux hauteurs des bâtiments accessoires isolés

Le conseiller, Ghislain Gagnon donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement intitulé «Règlement #2017-373 relatif à la modification du règlement de zonage concernant la dimension maximale pour les serres privées et la hauteur maximale pour les bâtiments accessoires isolés» sera présenté pour adoption.

Ce règlement a pour buts :

- ✓ d'inclure une dimension maximale pour les serres privées;
- ✓ de prévoir une hauteur maximale pour les bâtiments accessoires isolés.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2017-06-169

Adoption premier projet du Règlement #2017-373 relatif aux dimensions des serres privées et aux hauteurs des bâtiments accessoires isolés

Sur proposition de la conseillère, Marjolaine Vaudreuil, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que le conseil de la Municipalité de Tingwick adopte le premier projet de règlement numéro 2017-373 modifiant le règlement de zonage numéro 2010-311 concernant les serres privées ainsi que diverses dispositions, lequel est placé en annexe de la présente résolution pour en faire partie intégrante.

De plus, une assemblée de consultation sera tenue le lundi 10 juillet 2017 à 18h30, à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-170

Mandat urbaniste MRC d'Arthabaska : modification règlement concernant l'entreposage extérieure

Il est proposé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyé par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick retienne les services de la MRC d'Arthabaska pour effectuer la modification de règlement concernant l'entreposage extérieure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Le conseiller, Ghislain Gagnon quitte la salle du conseil.

INSPECTEUR MUNICIPAL

**Achat pneus excavatrice
La résolution numéro 2017-06-171**

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Marcel Langlois et résolu d'effectuer l'achat de pneus pour l'excavatrice au montant de 3 112\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Présentation soumissions traitement de surface double route du 2^e au 3^e rang
La résolution numéro 2017-06-172**

Les soumissions ont été ouvertes à 11h00 le jeudi 1^{er} juin 2017 par Chantale Ramsay, directrice générale en présences de Monsieur Ghislain Gagnon, conseiller siège #2 et Madame Rita Lafontaine, secrétaire-réceptionniste.

Nom	Prix	Conformité
Sintra	128 520\$	Oui
Les Entreprises Bourget inc.	167 554.80\$	Non vérifiée

Après vérification la soumission de Sintra est la plus basse et est conforme. Le prix soumis ne comprend pas les taxes.

En conséquence, sur proposition du conseiller, Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu d'accepter la soumission de Sintra au prix mentionné précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-06-173

Embauche d'un arpenteur servitudes rue du Bord de l'eau

Il est proposé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la directrice générale, Chantale Ramsay soit autorisée à embaucher un arpenteur pour le projet de la réfection d'une partie de la rue du Bord de l'eau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-06-174

Ententes servitudes rue du Bord de l'eau : signataires

Il est proposé par la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Marcel Langlois et résolu que la directrice générale, Chantale Ramsay soit autorisée à signer des ententes pour les servitudes dans le projet de la réfection d'une partie de la rue du Bord de l'eau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le conseiller, Ghislain Gagnon revient dans la salle du conseil.

2017-06-175

Creusage de fossés et pose de drain du 2^e au 3^e rang

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette appuyé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil et résolu que l'inspecteur municipal, Benoît Lambert soit autorisé à effectuer le creusage de fossés et la pose de drain dans la route du 2^e au 3^e rang.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-176

Creusage de fossés Chemin du Mont-Gleason, Chemin de Kingsey et rang 9

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette appuyé par le conseiller Marcel Langlois et résolu que l'inspecteur municipal, Benoît Lambert soit autorisé à

effectuer le creusage de fossés dans le Chemin du Mont-Gleason, le Chemin de Kingsey et le rang 9.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Autorisation cotation et acceptation gravier par l'inspecteur municipal, Benoît Lambert : route du 2^e au 3^e rang si nécessaire
La résolution numéro 2017-06-177**

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil et résolu d'autoriser l'inspecteur municipal, Benoît Lambert à demander des cotations pour du gravier si nécessaire pour les travaux de traitement de surface double dans la route du 2^e au 3^e rang et d'accepter la plus basse.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-178

Prix pavage stationnement salle (section bibliothèque)

Considérant que l'inspecteur municipal, Benoît Lambert à demandé des prix pour le pavage d'une partie du stationnement de la salle;

Considérant que 3 entrepreneurs ont été demandés mais que seulement 2 ont répondu soient :

Smith Asphalte inc. : 10 900\$ (plus les taxes applicables)

Pavage Veilleux Asphalte : 12 055.40\$ (plus les taxes applicables)

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre de Smith Asphalte inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-179

Recouvrement pierre jeux de pétanque : OTJ et Parc à l'ombre des Pins

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par le conseiller Marcel Langlois et résolu de recouvrir de pierre les jeux de pétanque situés à l'OTJ et au Parc à l'ombre des Pins.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-180

Couche de correction 2 pouces Chemin Craig vers Danville du village à chez Jean-Paul Benoît (2.7 km) + ou – 220 000\$

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyé par la conseillère Suzanne Forestier et résolu de demander des soumissions via SEAO pour l'application d'une couche de correction de 2 pouces sur le Chemin Craig vers Danville sur une distance de 2.7 km.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-181

Réparation transversal : Chemin des Plantes

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu d'autoriser l'inspecteur municipal, Benoît Lambert à effectuer la réparation du transversal du Chemin des Plante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- ✓ Remerciement de la Station du Mont-Gleason pour le soutien et la générosité de la municipalité.

ADMINISTRATION

Approbation liste de destruction des documents pour l'année 2017 La résolution numéro 2017-06-182

Considérant que chaque membre du conseil a reçu la liste de destruction des documents pour l'année 2017 préparé par Hélène Bérubé, archiviste;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que le conseil accepte la destruction desdits documents.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-183 Autorisation feu d'artifice 24 juin 2017

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil et résolu d'autoriser les feux d'artifices le 24 juin 2017 à l'OTJ.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-184 Réparation camion-citerne : approximativement 500\$

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyé par la conseillère Suzanne Forestier et résolu d'effectuer la réparation de la panne à l'huile du camion-citerne pour une somme approximative de 500\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-185 Remplacement d'un habit de combat service de sécurité incendie

Il est proposé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyé par le conseiller Marcel Langlois et résolu d'effectuer l'achat d'un habit de combat pour le service de sécurité incendie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-186 Refaire toit bureau administratif : prix

Considérant que le toit du bureau administratif doit être refait;

Considérant que des prix ont été demandés à 2 entrepreneurs mais qu'un seul a transmis son offre de service soit :

Couvreurs Laplante & Fils inc. : 9 850\$ plus les taxes applicables

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu d'accepter l'offre des Couvreurs Laplante & Fils inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-187 Approbation budget camp de jour 1 000\$

Il est proposé par la conseillère Suzanne Forestier, appuyé par le conseiller Marcel Langlois et résolu d'approuver le budget de 1 000\$ pour le camp de jour 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-188 Signature contrat 3 ans pour les services téléphoniques : Sogetel

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyé par la conseillère Suzanne Forestier et résolu d'autoriser la directrice générale, Chantale Ramsay à signer un contrat de 3 ans pour les services téléphoniques avec Sogetel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Demande de partenariat 20^e édition de Place aux jeunes Arthabaska

Le conseil prend connaissance du présent sujet sans y donner suite.

**Participation congrès FQM les 28, 29 et 30 septembre 2017
La résolution numéro 2017-06-189**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par la conseillère Suzanne Forestier et résolu d'effectuer une inscription au congrès de la FQM les 28, 29 et 30 septembre 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-190

Demande financière de la FADOQ Soleil d'Automne : marche mariale du Cap de la Madeleine : souper pour les marcheurs

Il est proposé par la conseillère Suzanne Forestier, appuyé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil et résolu que la Municipalité de Tingwick remettre la somme de 100\$ à la FADOQ à titre de participation pour le souper organisé pour les marcheurs de la marche mariale du Cap de la Madeleine.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-191

Demande du Club Rodéo mécanique : prêt du terrain de l'OTJ le 12 août 2017 et affichage de panneaux publicitaires

Considérant que le Club Rodéo mécanique demande pour la tenue de son rodéo mécanique le 12 août 2017:

- ✓ la location de la salle de l'OTJ à titre gratuit;
- ✓ le prêt du terrain situé au 1330, rue St-Joseph à titre gratuit;
- ✓ si la municipalité rencontre la Sûreté du Québec qu'ils soient invités à cette rencontre;
- ✓ la permission d'afficher un panneau publicitaire au coin des rues Ste-Marie et St-Joseph à la mi-juin;
- ✓ la permission d'afficher un panneau publicitaire au réservoir d'eau potable.

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que le conseil accepte les demandes du Club Rodéo mécanique mentionnées précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-192

Participation souper bénéfice Gleason : Gastronomie & après-ski : 160\$ par billet

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette appuyé par la conseillère Suzanne Forestier et résolu que la Municipalité de Tingwick se procure 3 billets pour le souper bénéfice de la Station du Mont-Gleason.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-193

Demande du Bar Tingwick : autorisation pour musique : le 15 juillet, les 10, 11, 12 et 13 août 2017

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel Langlois et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise le Bar Tingwick à faire entendre sa musique jusqu'à 3h du matin les 15 juillet, 10, 11, 12 et 13 août 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-194

Demande du Bar Tingwick : autorisation aménagement terrasse temporaire : les 10,11, 12 et 13 août 2017

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par le conseiller Marjolaine Vaudreuil et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise l'aménagement d'une terrasse temporaire au Bar Tingwick les 10, 11, 12 et 13 août 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Station du Mont-Gleason inc. : demande d'appuie : Fonds sur l'infrastructure municipale
La résolution numéro 2017-06-195**

Considérant que la Station du Mont-Gleason est sur le point d'adresser une demande d'aide financière au Programme de soutien aux stratégies de développement touristique du Ministère du Tourisme;

Considérant que le projet porte sur la bonification du système d'enneigement :

- ajout d'une canalisation d'air dans la piste Cascades afin d'ouvrir une piste supplémentaire pour le temps des Fêtes;
- ajout de 23 enneigeurs fixes afin de réagir plus rapidement aux redoux;
- modification de 5 canons afin de les rendre plus performants.

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu que la Municipalité de Tingwick appuie la demande faite par la Station du Mont-Gleason.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-196 Autorisation du passage de la Classique des Appalaches le 16 septembre 2017

Considérant que le 16 septembre prochain aura lieu la 3^e édition de La Classiques des Appalaches;

Considérant que des cyclistes emprunteront la rue Ste-Marie et le Chemin Craig;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que la Municipalité de Tingwick autorise La Classique des Appalaches à circuler sur les routes mentionnées précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-197 Renouvellement adhésion COPERNIC

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par le conseiller Marcel Langlois et résolu que la Municipalité de Tingwick renouvelle son adhésion à COPERNIC pour la somme de 75\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Participation livre «Le hockey au Centre-du-Québec»

Le conseil prend connaissance du présent sujet sans y donner suite.

2017-06-198 Don Comité de développement économique de Tingwick : 10 000\$

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyé par le conseiller Marcel Langlois et résolu que la Municipalité de Tingwick verse un don de 10 000\$ au Comité de développement économique de Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-199 Renouvellement entente Croix-Rouge : 3 ans : 0.16\$/per capita

Il est proposé par la conseillère Suzanne Forestier, appuyé par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick renouvelle pour 3 ans

son entente avec la Croix-Rouge au montant de 0.16\$/per capita.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Demande de commandite : CJR de Chesterville
La résolution numéro 2017-06-200**

Il est proposé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la Municipalité de Tingwick verse la somme de 30\$ à titre de publicité pour l'exposition agricole des jeunes ruraux du CJR de Chesterville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-201

**Dépôt projet aménagement terrain de pétanque : Programme
d'infrastructures Québec-municipalités (PIQM) : sous volet 2.1**

Considérant que la Municipalité de Tingwick a pour projet d'aménager un terrain de pétanque sur le terrain de la salle de l'OTJ situé au 1330, rue St-Joseph à Tingwick;

Considérant que ledit projet pourrait être éligible au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités-Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA);

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick dépose son projet pour l'aménagement d'un terrain de pétanque au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités-Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA) et s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-202

Remboursement inscription hockey : Mme Mélodie Roy

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyé par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu de rembourser 411.76\$ pour l'inscription de Mme Mélodie Roy au hockey à Asbestos.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-06-203

Ajout intérêt et pénalité facturation service de garde

Il est proposé par la conseillère Suzanne Forestier, appuyé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil et résolu d'ajouter des intérêts de 15% et des pénalités de 3% sur les factures du service de garde payées en retard à compter de l'année scolaire 2017-2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à la période de questions.

Des questions sont posées sur les sujets suivants : accès aux règlements sur internet, règlements sur les serres et les lumières, tuyau d'égout Fabrique et zone résidentielle.

2017-06-204

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que la présente séance soit levée.
(20h25)

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

%%

Chantale Ramsay
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Réal Fortin
Maire

%%

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros :2017-06-162, 2017-06-163, 2017-06-165, 2017-06-167, 2017-06-170, 2017-06-171, 2017-06-172, 2017-06-173, 2017-06-175, 2017-06-176, 2017-06-177, 2017-06-178, 2017-06-179, 2017-06-180, 2017-06-181, 2017-06-184, 2017-06-185, 2017-06-186, 2017-06-187, 2017-06-188, 2017-06-189, 2017-06-190, 2017-06-192, 2017-06-197, 2017-06-198, 2017-06-199, 2017-06-200, 2017-06-201 et 2017-06-202.

Chantale Ramsay
Directrice générale & secrétaire-trésorière

%%

Je, Réal Fortin, maire suppléant atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Réal Fortin, maire

%%